Dix-neuvième année, No 98. Le numéro, 10 centimes. Samedi, 26 août 1922.

Bibliothèque cantonale Sion

ANNONCES :
La ligne ou son espace :
Valais 20 cts. - Suisse 25 cts.
Etranger 30 cts.
Réclames : 50 cts. la ligne.
Minimum pour une annonce : 1 franc
Les annonces et réclames sont reçues exclusivement par la Société Publicitas S. A., Lausanne, Genève, Montreux, Fribourg, etc., et au Bureau du Journal.

NOUVELLISTE VALAISAN

ABONNEMENTS :
Un an 6 mois 3 mois
Sans Bulletin 8.— 4.50 2.50
Avec Bulletin 12.— 6.50 3.50
Etranger : Port en sus
Rédaction, Administration
ST-MAURICE
Téléphone 8
Compte de Chèque postal II c 274
PARAISSANT à ST-MAURICE les MARDI, JEUDI ET SAMEDI

Nouveaux faits connus Vendredi à Midi

L'Allemagne a fait, à la Commission des réparations, une proposition de transaction qui a été repoussée par la France. La crise est à son point culminant.

—o—

En Espagne, la grève des postiers se prolonge et se complique.

Le Cercle de Saxon

S'il est des choses mortes qu'il faut qu'on tue une seconde fois, il est des événements locaux dont on ne saurait trop intensifier la signification pour leur faire donner leur maximum d'épanouissement.

L'inauguration, demain dimanche, du Cercle de Saxon est de ce nombre.

Le Canton et les intérêts du parti conservateur-progressiste nous sont chers par-dessus tout, et si nous sommes affligés parfois de les voir sacrifiés à des rivalités de personnes ou à des manœuvres électorales ou encore à des jalousies d'influences, un réconfort nous vient et la confiance renaît, quand nous voyons des groupements politiques, comme celui de nos amis à Saxon, arriver à des résultats aussi merveilleux.

Il y a quelques années seulement, le parti conservateur-progressiste n'osait même pas relever la tête dans cette commune, tant il était réduit à sa plus simple expression. Autant avouer qu'il n'existait pas.

Ce sentiment d'impuissance a servi de levier d'amour-propre auprès de quelques jeunes amis. Une organisation se constitua. Des œuvres excellentes, comme une société de chant et une société de musique se créèrent et reçurent une impulsion qui les fortifia et les fit marcher de succès en succès. M. Thomas, M. Guigoz, M. Delaloye, M. Emile Fellay, d'autres amis encore, placés à des postes d'honneur et de combat, furent les admirables ouvriers de ce groupement.

Dure école que celle de la vie publique dans une commune où l'on est en infime minorité !

On y subit bien des affronts, bien des avanies ; on y apprend la méfiance, le scepticisme, le sens de la relativité des choses, la fragilité des discussions humaines ; on y connaît parfois, hélas ! le découragement.

Mais, à côté de ces déceptions, on y recueille de mâles vertus qui sont autant de compensations : la patience et l'énergie. Dans ces luttes forcenées entre une Majorité exclusive, égoïste, impitoyable, et une Minorité impuissante, il n'y a pas d'irrémédiables revers quand on sait vouloir. C'est le flux et le reflux de cette mer capricieuse qu'est la démocratie. On tombe ; on est vaincu une fois de plus ; on se relève ; on roule à nouveau au fond de l'urne et l'on remonte enfin vers le soleil.

Nos amis de Saxon sont incontestablement remontés vers le soleil.

Les derniers scrutins nous les ont montrés près de la Majorité. Ils sont dignement représentés au Grand Conseil, et ils savent, au Conseil communal, défendre intelligemment les intérêts de leur cité, faisant ainsi honneur à la Cause et au Drapeau.

Les voici, aujourd'hui, avec cette charmante bâtisse que l'on va inaugurer demain dimanche !

Certains adversaires lui ont-ils donné le nom de Vatican comme au Cercle de Chamoson ?

Les railleurs ne seraient que des jaloux et des sots.

Une Maison et une étoile ont toujours été nécessaires aux hommes. Sans elles, ils tâtonnent, ils s'égarent et ne savent où reposer la tête.

Et, à cette heure, l'état de la société est si périlleux, il y a tant de désarroi et de vertige dans les idées, qu'on est en droit de se demander si nous n'approchons pas d'une situation analogue à celle de l'empire romain, à l'avènement du christianisme ?

Le Vatican fut, alors, la Maison et l'Etoile.

Il est encore tout cela aujourd'hui : c'est donc un très grand honneur que nos adversaires font à nos modestes cercles locaux en les qualifiant de vaticans.

Le Cercle de Saxon sera une force pour nos amis, une force qui appellera à l'action. Sur lui, le drapeau conservateur-progressiste flottera, certes, avec sagesse, avec prudence, avec tact, mais aussi avec décision et les plis étendus. Les indécis regarderont, puis suivront.

Luttez donc et toujours, braves conservateurs-progressistes de Saxon, vous qui connaissez la vieille devise de nos aïeux : *A cœurs vaillants, rien d'impossible*. Faites-la vôtre ; elle vous appartient déjà, et croyez que nos vœux vous accompagnent dans votre fête d'inauguration de demain.

Ch. Saint-Maurice.

ECHOS DE PARTOUT

La bague de mort.

Un journal belge rapporte un singulier cas d'empoisonnement. Il s'agit d'un artiste peintre anglais qui, dans un magasin de bric-à-brac de Rome, cherchant quelque objet rare, trouva à son goût une bague d'une forme orientale dont il fit l'acquisition. En manipulant le bijou, il se blessa légèrement au doigt : la griffe d'oiseau qui retenait la gemme de sa bague pénétra quelque peu dans la chair. Rentré chez lui avec son emplette, l'acheteur ne pensa plus à sa blessure, quand elle se rappela à lui par une douleur qui alla en augmentant. Le médecin consulté constata un empoisonnement du sang. La bague fut examinée et l'on reconnut que c'était un de ces anciens bijoux italiens appelés « bagues de mort » au moyen desquels certains personnages se défaisaient de leurs ennemis en leur faisant offrir ces perfides anneaux. La bague en question contenait encore, après plusieurs siècles, assez de poison pour causer des accidents sérieux.

Le projet de loi sur les télégraphes et téléphones. — La commission du Conseil des Etats pour la loi sur les relations télégraphiques et téléphoniques, qui a siégé les 22 et 23 août, à Appenzell, sous la présidence de M. le conseiller aux Etats Dind et en présence de M. Haab, président de la Confédération, ainsi que de M. Furrer, directeur général des télégraphes, a approuvé le projet de loi sans modification importante tel qu'il est sorti des délibérations du Conseil national.

Princes en exil. — Plusieurs princes allemands sont actuellement en train de frapper à la porte de l'Office gouvernementa! des Pensions. Le prince Rupprecht, ex-héritier de la couronne de Bavière, s'est fait inscrire pour une pension de général. Le prince Oscar de Prusse s'est fait également inscrire pour une pension de commandant de brigade et a, en outre, réclamé le traitement à lui dû pour ces fonctions pendant le dernier quartier de 1918. On lui a adressé le salaire réclamé pour l'arriéré de 1918, mais, en ce qui concerne les autres réclamations de ces deux princes, la question est en suspens.

George, duc de Saxe-Meinigen, réclame une pension d'inspecteur général d'armée ; il fait remarquer que, payant des impôts à la République, il a, en retour, droit à cette pension.

Au fond, le plus riche de tous est encore l'ex-Kaiser. Sa fortune est si grande que le ministre prussien des finances, qui est chargé de faire une entente financière entre les Hohenzollern et la Prusse, est incapable d'estimer la valeur de ses propriétés.

A Berlin et dans le voisinage, Guillaume II revendique la possession de 53 palais, maisons et biens divers. Il a des valeurs par toute l'Allemagne et est créancier hypothécaire de quantités d'immeubles de Berlin. Et, détail à noter, il ne paie pas un sou d'impôt pour tous ces biens.

Seulement, tout cette fortune paraît actuellement en danger, car le chef du parti socialiste allemand vient de déclarer que l'Etat doit confisquer la totalité de la fortune de l'ex-Kaiser.

La disparition de l'edelweiss. — On écrit de Gryon à la « Tribune de Lausanne » :

On se plaint de la disparition de certaines plantes rares. Nos autorités ont édicté des arrêtés qui les protègent, mais en dépit de ces dispositions, les touristes continuent à ravager, à détruire, pour le plaisir de détruire, et sans profit pour personne, la magnifique parure de nos Alpes.

Dimanche dernier, sur l'arête d'Argentine, un des rares endroits de la région où croît encore l'edelweiss, des alpinistes — des vrais, des amis de la montagne — ont vu de nombreuses touffes de cette plante gisant arrachées, puis jetées par des vandales déguisés en touristes. Les promeneurs qui détruisent de la sorte la flore alpestre et dévastent les contrées qu'ils visitent, méritent d'être dénoncés et punis.

Le locataire enfumé. — Ceci n'est pas pour nous consoler. Mais la crise du logement ne sévit pas seulement à Neuchâtel ; elle ne sévit pas seulement dans toute la Suisse.

La pénible aventure qui est arrivée au professeur Arture Farinelli montre qu'en Italie, le métier de locataire devient impraticable et même dangereux.

Le professeur Farinelli était en conflit avec son propriétaire qui lui avait donné congé et dont il se refusait énergiquement à exécuter les ordres.

Mais ce propriétaire-là, belliqueux, passa des menaces à des mesures plus énergiques. Une nuit, il se rendit dans la maison occupée contre son gré et enfuma le professeur Farinelli avec des gaz asphyxiants.

C'est pour ces motifs que les juges de Turin, qui rendent le bien pour le mal, ont décidé de loger pendant cinq mois, dans les prisons de la ville, cet homme peu hospitalier.

La mort du baron de Civry.— Il résulte d'une lettre que le comte de Civry a envoyée au « Journal du Département de l'Indre » que les nouvelles relatant le suicide, à Châtillon, de son frère le baron de Civry, contenait plusieurs renseignements inexacts.

Il est faux que le baron ait été poussé au suicide par la misère. Le défunt laisse en effet une fortune de 758.000 fr., plus, en indivision avec son frère, des intérêts importants dans les charbonnages de Bohême. En réalité, il ne s'était jamais remis d'un grave accident à la tête dont il avait été victime il y a quelques années ; son état a dû brusquement s'aggraver. Après avoir erré dans la campagne pendant une semaine, avoir perdu vêtements et bagages, ce malheureux déséquilibré s'est donné la mort dans un moment d'hallucination.

Le comte de Civry déclare au surplus que les revendications de sa famille sur l'héritage du duc de Brunswick « devant les tribunaux français auront envers la Suisse et l'Allemagne le succès qu'elles méritent » !

Les « Messies » de pacotille. — Le docteur Kolisko, de Vienne, a cherché à fonder une médecine nouvelle ou tout au moins une pharmacologie sur la doctrine anthroposophique de son maître Steiner. L'adoration du nombre trois suivant les méthodes babyloniennes joue un certain rôle dans cette thérapeutique, qui s'apparente aussi aux recherches et résultats de l'ancienne homéopathie.

A l'humanité souffrante, le docteur Kolisko apporte un remède universel qui est le soufre. Il veut en faire une humanité soufrée. La société des médecins de Vienne s'est occupée avec quelque sévérité de ces procédés, dont la principale originalité consiste à justifier par les plus étranges raisons mystiques l'emploi de médicaments connus. C'est ainsi qu'en préconisant l'usage d'une tisane quelconque contre le cancer les théosophes évoquent le mythe du dieu de l'hiver Hœder, qui tue le dieu de l'été Balder.

Il y a, d'ailleurs, à Berlin comme à Vienne, une épidémie de superstitions. Des Messies à grande barbe parcourent les rues, pieds nus, et font des conférences payantes où se pressent des foules attendries. A en croire les journaux, ils ne sont même pas recommandables par la tenue de leur vie, et le succès de leurs discours décousus ne peut s'expliquer que par une sorte de contagion maladive chez un peuple dont la santé morale a été ébranlée par la guerre.

Un brigand sous un lit. — Un voyageur descendu dans un hôtel d'Olten n'a pas été peu ému de découvrir sous son lit un individu armé d'un couteau militaire. Le bandit a réussi à se sauver par la fenêtre, mais il a été arrêté le lendemain. On croit qu'il avait l'intention de tuer le voyageur pour le dévaliser.

Simple réflexion. — Les paroles les plus obscures d'un homme qui plaît donnent plus d'agitation que des déclarations ouvertes d'un homme qui ne plaît pas.

Curiosité. — On mande de Cambridge (Massachusetts) que miss Cannon a annoncé au professeur Bailey, de l'observatoire d'Arequipa (Pérou), la découverte qu'elle vient de faire d'une nouvelle étoile ; cette étoile, qui est de dixième grandeur, se trouve dans la constellation du Scorpion.

Pensée. — Les grands talents ressemblent à de hautes tours bâties sur de hautes montagnes plus exposées ainsi à toutes les tempêtes et plus capables de s'écrouler.

Mot de la Fin. — Un des personnages qui assista à la conférence de Gênes a raconté comment les différentes délégations à la conférence réglèrent leur note d'hôtel.

— Les délégations française et anglaise payèrent en or, déclara-t-il ; la délégation allemande remit une valise bourrée de marks et la délégation autrichienne offrit une lettre de voiture pour un wagon de couronnes à retirer en gare. Quant à la délégation russe, M. Tchitchérine tendit à l'hôtelier une presse à roubles : « Tirez-en tant que vous voudrez ! » dit-il majestueusement.

Inventions perdues

La Foi au Progrès

Pour garder sa foi dans le progrès, il ne faut pas trop feuilleter les vieux bouquins. On s'y convainc très vite que « le neuf n'est fait que d'ancien ». En effet, combien d'inventions oubliées et perdues on y découvre !

* * *

L'or et l'argent, par exemple, aujourd'hui si rares, s'exploitaient couramment en Suisse et en France. En Valais il y existait plusieurs mines qui, en ce temps-là, avaient leur valeur. Le Rhône et le Rhin eux-mêmes étaient aurifères et avaient leurs orpailleurs qui les fouillaient, comme ils ont aujourd'hui leurs pêcheurs.

En agriculture, en élevage, les anciens ne nous étaient guère inférieurs. Qui connaît aujourd'hui le paragrêle ? le paratremblement de terre avec tiges en fer et puits instantanés ? Savons-nous seulement électriser légumes ou fleurs afin de les faire pousser ou s'épanouir plus tôt ?

* * *

Pour la navigation, les Grecs entouraient leurs vaisseaux d'un système de cordages qui brisait la force des vagues. Saint Basile nous assure que, de son temps, on buvait l'eau de mer en la faisant bouillir, en recueillant la vapeur dans des éponges et en pressant ces éponges d'où sortait de l'eau douce.

Pour traverser les fleuves et les rivières, les Romains avaient des ponts mobiles, démontables, sans clous ni chevilles.

Rappelons que les secours aux noyés étaient aussi nombreux que perfectionnés.

Vers 1600, Razilly, gentilhomme poitevin, empêchait les vaisseaux de sombrer, même quand ils étaient criblés de boulets.

Sous Louis XIV, enveloppé de peaux imperméables, on avait chance de braver les naufrages. Sans se mouiller, un homme en fit et en réussit si souvent l'expérience, en pleine rivière, que les gens ne le regardaient même plus.

* * *

Comment ne pas regretter les lois celtes contre les propagateurs de fausses nouvelles ; celles des Wisigoths et celles du moyen âge (14e siècle), infligeant des amendes aux médecins qui ne guérissaient pas leurs malades ? Les Arabes rendaient les pharmaciens responsables de la qualité et du prix de leurs médicaments.

Tandis que nous hésitons à sévir dans les concours de chant des pauvres pinsons aveugles, souvenons-nous qu'Athènes punissait les enfants qui crevaient les yeux des moineaux.

Quelle perte pour l'art que le vernis bysantin et les incomparables couleurs des peintres des quinzième et seixième siècles ! Albert Dürer décrit un instrument singulièrement utile aux artistes qui veulent *portraire* exactement et qui ne sont pas certains de leur savoir. On apprenait alors à raviver les fresques effacées, à les enlever et à les replacer sur d'autres murs. On peignait en plâtre, en soie, en fleurs naturelles collées ; on copiait exactement les tableaux ; on les décalquait sans altérer l'original ; on transposait les estampes sur verre...

La poésie, jadis, était pour la mémoire d'excellente ressource. On versifiait le catéchisme, les règles de l'orthographe, le code, l'ostéologie, même les recettes de cuisine. D'avisés rimailleurs mettaient ragoûts et sauces en couplets.

Certains maîtres présentaient à leurs jeunes écoliers des alphabets en sucre. Les élèves les plus gourmands, devenant les plus studieux, après avoir consciencieusement épelé, avalaient lettres, mots et phrases en récompense !

D'autres précepteurs, exagérant sans doute, se targuaient d'enseigner, par méthode spéciale, le grec et le latin en trois mois, le calcul en quinze jours, la lecture en six heures !

* * *

Au point de vue habitations, Charles VI avait une ville portative, avec enceinte crénelée et maisons démontables. Les Tyroliens, eux aussi, faisaient usage de demeures transportables. Que savons-nous maintenant des châteaux de verre d'Ecosse ? Délicieuse résidence, pendant la canicule, ce pavillon de cristal du Siam dans lequel on pénétrait par le haut et qui se trouvait situé au fond d'un grand bassin. Ce bassin se remplissait d'eau et on goûtait, derrière les parois transparentes, la fraîche illusion de vivre dans la féerie d'un aquarium immense.

Dans les habitations anciennes, le confortable ne manquait pas. Non seulement les ébénistes empêchaient le bois de pourrir, mais ils transformaient l'orme et le sapin en citronnier et en bois de rose. Dans la cuisine, des pavés poreux absorbaient l'eau. On pouvait se procurer, en plus des matelas de toutes laines, des matelas de mousse, d'herbes marines, de plumets de roseaux très soyeux, — et aussi des *lits de vent*, qu'on dégonflait et regonflait au soufflet. Des meubles à ressorts se déplaçaient aisément.

Au dix-huitième siècle, toutes servies, les tables volantes descendaient du plafond, et desservies, s'enfonçaient dans le plancher. N'omettons pas *le trémoussoir* cher à Voltaire, sorte de fauteuil branlant, *balançoire médicale* qui, faisant circuler le sang, chassait le spleen et l'hypocondrie !

* * *

Si nous cherchions parmi les études consacrées aux engins de guerre, modes, cuisine, papier, horloges et montres, que ne trouverions-nous pas ? Et combien d'autres inventions mériteraient une mention, depuis la bourse-à-ressort qui, serrant la main du voleur, lui arrachait des cris, jusqu'à la *trimballe* ou cabaret roulant, la botte sans couture, la pierre à noircir les souliers, le masque du bibliothécaire contre la poussière des livres, la canne à lorgnon et le parapluie-fusil !

Charles FOLEY.

LES ÉVÉNEMENTS

La Situation

Les nouvelles de Berlin sont loin d'être bonnes.

D'après l'état des pourparlers entre les délégués de la commission des réparations et le gouvernement, jeudi soir, la situation doit être regardée comme des plus sérieuses, aussi bien au point de vue intérieur qu'au point de vue extérieur.

La proposition de transaction faite par le gouvernement du Reich, affectant à un fonds de la commission des réparations une somme de cinquante millions de marks-or, à titre de garantie pour les livraisons de bois et de charbon, a été, dit-on, repoussée par la France.

Sur ces entrefaites, le cabinet du Reich a tenu, jeudi après-midi, une nouvelle séance aux fins de rechercher les voies et moyens de surmonter cette crise. Le secret le plus absolu règne sur le résultat de cette réunion, terminée à 20 h. 45.

L'Agence télégraphique suisse apprend de source bien informée que les délibérations continuent, cependant.

D'un autre côté, on déclare que le gouvernement va, en tout cas, soumettre à la commission des réparations une nouvelle proposition. Les négociations entre sir John Bradbury et M. Mauclère se poursuivront vendredi matin.

L'impression, vendredi matin, était que la journée serait sans doute décisive à Berlin en ce qui concerne les pourparlers de la commission des réparations. On considérait qu'un revirement du gouvernement allemand était encore possible et que la rupture n'était pas inévitable.

* * *

En Espagne, la grève des postiers se prolonge et se complique ; après les télégraphistes, les cheminots de divers réseaux ont envoyé leur adhésion au comité de grève, et les fonctionnaires des finances des provinces ont offert également leur appui. Les journaux espagnols sont unanimes à blâmer le président du conseil pour avoir provoqué la grève par son discours agressif ; on envisage la retraite de M. Sanchez Guerra.

* * *

En peu de jours, l'Etat libre d'Irlande a perdu ses deux chefs, Griffith, président du Parlement et Michaël Collins, président du gouvernement. Le premier est mort, dit-on, d'une congestion cérébrale. Le second est tombé dans une embuscade, près de Cork, et a été tué d'une balle au front. On sait que les rebelles valéristes ont été refoulés peu à peu dans le sud de l'Irlande et qu'après avoir été chassés de Cork, ils se sont répandus dans les montagnes et dans les campagnes, où ils pratiquent la guérilla, forme désespérée de la résistance et dernière ressource de causes perdues. Comme le *Nouvelliste* l'a dit jeudi, c'est en faisant une reconnaissance dans une région escarpée que Collins a été assassiné. Sa mort a produit une véritable consternation à Dublin. Décapité de ses chefs, le gouvernement cherche l'homme qui pourra reprendre la direction du pouvoir et achever l'œuvre de pacification. Il n'en est point, dans les cadres actuels, qui allie au même degré que Griffith et Collins le courage, la volonté et le prestige.

NOUVELLES ÉTRANGÈRES

Les tortures et la misère des cheminots sous la dictature moscovite

Le Bureau de presse géorgien à Genève communique :

Le 30 juin, les syndicats illégaux des cheminots se réunirent en Géorgie en une conférence secrète. Tous les réseaux et tous les services y étaient représentés. Les rapports des délégués relèvent la terreur et l'oppression exercées par les autorités d'occupation contre les cheminots géorgiens : les meilleurs militants syndicalistes sont emprisonnés depuis plus d'un an, des milliers d'ouvriers qualifiés de nationalité géorgienne ont été révoqués ou déportés en Russie. Leurs familles périssent littéralement de la famine. Les délégués ont flétri la politique chauviniste des occupants « communistes » avec la plus grande indignation. Les ouvriers emprisonnés, révoqués ou déportés, sont remplacés par des éléments étrangers, amenés en Russie.

A Tiflis, sur 2000 employés et ouvriers géorgiens, qui se trouvaient à la Direction des chemins de fer avant l'occupation russe, il n'en reste à l'heure actuelle pas plus de 60. La conférence a constaté la destruction complète de l'économie des chemins de fer de Géorgie. Les ouvriers et leurs familles périssent de misère. Le salaire mensuel, que l'on paie très irrégulièrement, ne suffit pas à l'entretien pendant une semaine. L'influence du parti communiste parmi les cheminots est nulle. Toutes les notions de la conférence constatent l'impossibilité de l'amélioration de la situation du prolétariat sous le joug de la dictature moscovite, et invitent les cheminots à continuer une lutte irréconciliable contre le régime d'occupation pour l'affranchissement de la Géorgie.

Terrible accident d'aviation à Pise

Deux avions militaires sont entrés en collision à une altitude de 1000 mètres au-dessus de Pise. Quatre officiers, à savoir deux pilotes et deux observateurs ont été tués.

On mande encore à ce sujet :

Les aviateurs s'entraînaient en vue des épreuves de la coupe « madone Loreto » et se livraient à des exercices tactiques. Les appareils étaient disposés en file indienne, avec des intervalles, lorsque l'un d'eux, ayant pris une trop grande avance, vira rapidement pour reprendre sa place dans l'escadrille. Il entra ainsi en collision avec celui qui le suivait. Les deux avions furent précipités sur le sol, où trois des occupants s'écrasèrent. Quant au quatrième, grièvement blessé, il ne tarda pas à rendre le dernier soupir.

Touristes attaqués par des Fouines

Un touriste anglais, en excursion à bicyclette dans les montagnes des Highlands, en Ecosse, vient d'avoir une aventure assez curieuse entre les villages de Gallas et d'Elgin.

S'étant arrêté à un endroit où l'on jouit d'une vue splendide, il admirait le paysage tout en allumant sa pipe. Un bruit singulier le fit soudain se retourner. Il aperçut, non loin de la route, une fouine qui venait dans sa direction. Le touriste lança une pierre et l'animal atteint se mit à pousser un cri étrange.

Aussitôt, une bande d'environ une douzaine de fouines se précipitèrent sur le malheureux touriste, tentant de le mordre aux mains et aux jambes, sautant pour essayer de lui déchirer le visage. Après un combat qui dura quelques minutes, l'homme ayant réussi à repousser ses singuliers agresseurs, put enfourcher sa bicyclette. Pendant plus de trois kilomètres, les fouines, luttant de vitesse, s'acharnèrent à sa poursuite, et le brave touriste en fut quitte avec quelques égratignures et une forte émotion.

Un soulèvement en Mésopotamie

Selon des informations parvenues de Kaars, la révolte aurait éclaté en Mésopotamie et la situation serait jugée comme extrêmement grave.

Les contingents britanniques et les troupes de l'émir Fayçal se retireraient devant les forces très supérieures des rebelles.

NOUVELLES SUISSES

Mort tragique d'un acrobate

En exécutant, au Kursaal de Lucerne, un double saut périlleux, le jeune acrobate Auguste Ohst, de la troupe Mac Theilon, a fait une chute, se blessant si grièvement à la colonne vertébrale qu'il a succombé. Ses camarades et lui étaient sur le point d'entrer au service du cirque Knie.

Notre général et l'ex-empereur Guillaume

Le *Matin* a publié cette dépêche datée de Genève :

« La *Feuille républicaine suisse* assure que, lors des noces d'or du général Wille, en mai dernier, on donna lecture au dîner d'une lettre de félicitations rédigée et écrite par Guillaume II. Un témoin affirme que cette missive était rédigée en termes d'une cordialité touchante.

« Le fait que l'ex-empereur a gardé un si fidèle souvenir de celui qui fut pendant la guerre le généralissime de l'armée suisse est de nature à faire réfléchir », remarque l'organe républicain. Il ne sera pas seul de son avis. »

Cela ne peut étonner, en somme, que les personnes ignorant que le chef de la campagne contre la convention des zones est grand-père du filleul de l'ex-Guillaume II, remarque la *Suisse*.

La fin du chauffeur Pochon.

On apprend de Berne que l'enquête au sujet de la mort du chauffeur Camille Pochon est terminée. On n'a pas trouvé le moindre indice permettant de supposer qu'il s'agisse d'un crime. Ces derniers temps, on avait constaté chez Pochon des troubles mentaux. Le 15 août, on l'a aperçu, à 5 heures du matin, à Riedbach où il a demandé la route de Neuchâtel à deux valets de ferme qui étaient en train de faucher. Pochon venait de Buch et s'éloigna sur la route qui conduit de Riedbach vers la petite forêt. Arrivé dans la forêt, au pont qui traverse la ligne de chemin de fer, il a sans doute été atteint d'un accès de démence et sera tombé sur la voie où le personnel du premier train du matin de la directe Neuchâtel-Berne l'a trouvé, environ une heure après. Pochon est sans doute tombé sur la tête, ce qui expliquerait les blessures, les contusions et la rupture de la colonne vertébrale.

LA RÉGION

Sur les tramways Vevey-Villeneuve

Un conflit de salaires

Le personnel des tramways Vevey-Montreux-Chillon-Villeneuve est depuis un mois en pourparlers avec la direction de la compagnie. Aucun accord n'a pu être obtenu. Les entrevues qui ont eu lieu jusqu'ici ont amené l'entreprise à réduire à 15 francs par mois la baisse qui partira du 1er août 1922. Si le personnel des V.-M.-C.-V. n'accepte pas la journée de neuf heures dès le 1er novembre, une nouvelle baisse de salaire de 6 francs serait effectuée dès cette date et jusqu'au 1er août 1923.

Estimant que la situation de l'entreprise ne légitime pas de dérogations à la loi sur la durée du travail, les employés ont voté, à l'unanimité, mercredi soir, le refus de la prolongation de la durée du travail et décidé de porter la question des salaires devant l'Office cantonal vaudois de conciliation.

Les travaux de la mission Lecarme et les dangers qu'elle court.

La mission Lecarme continue ses travaux au Mont-Blanc ; samedi dernier, elle a réalisé la périlleuse ascension des clochetons de Panfroy. Au cours de l'ascension, l'opérateur cinématographique Chelle et le guide Alfred ont été violemment bousculés par une chute de pierres qui les a projetés à une distance de six mètres dans les rochers. Heureusement, ils n'ont reçu que quelques contusions.

Le chef de la mission, M. Lecarme, qui avait atteint le sommet d'une des aiguilles, n'a pu empêcher la chûte d'une partie de ses appareils, qui ont été détruits.

D'après les renseignements reçus jusqu'ici, les résultats des travaux de la mission sont particulièrement importants.

Deux touristes tués en Savoie.

On mande de Chambéry que M. Charles Dussoli et son frère, qui étaient partis sans guides, pour faire l'ascension de la Grande Casse se sont perdus sur les glaciers et sont tombés d'une hauteur de 400 mètres.

Les deux jeunes gens étaient étudiants à l'Ecole des mines de Saint-Etienne. Leurs corps ont été ramenés à Pralognan.

Poignée de petits faits

On mande de Londres que d'après un télégramme de Moscou, l'évêque d'Irkoutsk, Anatole, vient d'être exécuté par ordre des Soviets pour s'être opposé à la réquisition des biens des églises de son diocèse.

— On mande de Varsovie que selon toute prévision, la Pologne pourra exporter cette année environ 100,000 wagons de blé.

— En raison de la fièvre aphteuse, la circulation des personnes et du bétail est entièrement interdite au col du Pragel à partir de la limite du canton de Schwyz.

— On a volé, il y a quelques jours, dans un bazar de Glion, un portefeuille contenant environ 600 fr., pendant l'absence, de quelques minutes, du propriétaire.

— Un grave accident de chemin de fer s'est produit sur la ligne de Wendelstein, Bavière.

Pour une cause inconnue, un train s'est renversé. Une trentaine de personnes ont été blessées, dont plusieurs grièvement. Une personne qui avait sauté du train est tombée au bas d'une paroi de rochers.

— Le bruit a couru, à Strasbourg, qu'un attentat contre M. Motta, conseiller fédéral, avait eu lieu ce matin.

Renseignements pris, il s'agit d'une pierre que des enfants ont lancée contre le train Strasbourg-Bâle, dans lequel se trouvait la délégation suisse. La pierre a brisé la vitre du compartiment dans lequel se trouvait M. Motta.

Ces enfants n'avaient aucune connaissance des personnalités qui se trouvaient dans ce train.

— A Boulogne-sur-Mer, France, une jeune personne, Mlle Niquet, qui tenait un bureau de poste de quartier, a été assassinée en plein midi par des bandits qui ont dévalisé le bureau.

Le crime a dû être commis vers midi 20, car une personne qui a passé devant le bureau à ce moment déclare avoir entendu trois cris. La dernière opération postale effectuée par la victime est l'enregistrement d'un télégramme portant comme heure de départ midi quinze. Mlle Niquet était âgée de 23 ans et devait se marier le mois prochain.

— M. Adolf Stricker, 44 ans, ouvrier auxiliaire, occupé à des travaux de réparations des chaudières à l'hôpital cantonal de Münsterlingen (Thurgovie) a été asphixié par le gaz ; il a succombé.

— On constate la présence d'un nombre extraordinaire de hiboux dans les bois de la région et du département de la Corrèze, France.

Ces oiseaux se réfugient dans les habitations des villages.

Il n'est pas rare de trouver des hiboux installés dans une cuisine et même dans une chambre à coucher.

— Un champignon microscopique, qui s'attaque à la base de la tige du melon, dévaste actuellement les melonnières très productives de la vallée du Rhône.

— Un tramway de la Société des voies ferrées du Dauphiné, chargé de marchandises, allait d'Uriage à Grenoble, quand à la rapide descente de Sonnant, les freins cessèrent de fonctionner et le convoi partit à la dérive.

Les trois employés qui se trouvaient sur le tramway, sautèrent à terre, le chef de service de la voie et le wattman, se firent en tombant des contusions multiples ; le conducteur, M. Albert Boisseau, roula sur la voie, eut le bras gauche et le pied droit sectionnés, le crâne fracturé et succomba peu d'instants après ; quant au train, il dérailla au premier virage et versa sur la route.

NOUVELLES LOCALES

LE SANG

Pèlerinage du 24 septembre à St-Maurice

Le sang est pour nous synonyme de vie. Un sang généreux et bouillonnant se traduit en l'homme par une exubérance de vie, et l'expression, « verser son sang » est l'équivalente de cette autre « donner sa vie ». C'est pourquoi les martyrs, en versant leur sang pour le Christ, lui ont sacrifié ce qu'ils avaient de plus précieux, leur vie ; et ce faisant, ils lui ont donné une suprême marque d'amour, car y a-t-il un plus grand signe d'amour que de donner sa vie pour ceux que l'on aime ? Là fut la gloire de nos illustres Martyrs d'Agaune.

« O Agaune, que tu me parais belle au souvenir de tant de sang versé pour la sauvegarde de la foi ! Un cœur valaisan peut-il y penser sans s'émouvoir et tressaillir ! Si nos belles montagnes, nos neiges, nos glaciers, tous ces magnifiques panoramas qui se déroulent à nos yeux, le captivent et l'enchantent, le sang de nos Martyrs, de Saint Maurice et de ses compagnons, doit le remplir d'enthousiasme et d'ardeur.

Chers Valaisans, un beau jour se prépare, c'est celui du 24 septembre à St-Maurice, celui du pèlerinage annoncé au champ du glorieux martyre de la légion thébéenne. De tous les points de notre beau Valais, de la plaine comme de la montagne, des villes comme du fond des vallées, surgiront en foules les hommes, les femmes et les enfants, pour venir chanter les gloires de notre illustre patron S. Maurice.

Accourez-y nombreux ; vous serez les bienvenus. Vous y ferez plus ample connaissance avec nos fiers défenseurs de la foi, vous y récolterez un surcroît de force et de courage pour lutter victorieusement contre les ennemis du Christ.

Ce pèlerinage se présente à nous comme une fête de famille, où chacun pourra jouir du bonheur que l'on éprouve à revoir ses frères. Nous allons à Lourdes, nous allons à Einsiedeln, pourquoi ne nous réunirions-nous pas aussi chez nous, autour des reliques de nos grands saints, dans les plaines qui, sanctifiées et arrosées de leur sang, font l'orgueil de notre pays ? Allons donc ! debout pour la gloire de nos Martyrs !

Le Comité diocésain du Pèlerinage.

Union suisse des paysans

Le comité de l'Union suisse des paysans à siégé à Brougg, les 21 et 22 août dernier et a pris diverses décisions importantes. Il a reçu, en qualité de nouvelle Section, la Fédération bernoise des syndicats d'élevage chevalin et a nommé membre du comité directeur de l'Union, M. Minger, conseiller national et président du groupe agraire de l'Assemblée fédérale, en remplacement du regretté M. Lutz, de Greng.

Appelé à prendre parti au sujet de la loi contre les menées révulutionnaires, le comité s'est prononcé en sa faveur et a décidé de publier un appel aux agriculteurs. Les sections de l'Union seront invitées à éclairer la population sur l'importance de la votation.

L'assemblée a discuté les propositions formulées par les sections de l'Union au sujet du nouveau tarif général des douanes. Le comité s'est prononcé en faveur d'un tarif général à deux colonnes dont l'une remplacerait le tarif de combat actuel et l'autre servirait de base aux négociations avec l'étranger. Le comité a fait pour ces deux colonnes des propositions concernant les produits agricoles. Il a examiné ensuite le projet de la nouvelle loi sur les douanes et mis au point une requête y relative aux autorités fédérales.

Après avoir pris connaissance du résultat des travaux d'une commission formée par l'Union pour examiner le projet de revision du Code des obligations, le comité a chargé le secrétariat des paysans suisses d'élaborer un projet pour le chapitre « La société coopérative » en se fondant sur son propre rapport et sur le résultat des délibérations de la commission. On désire que les dispositions légales régissent les sociétés anonymes, que les pseudo-coopératives ne puissent utiliser cette forme de personnalité morale et que le droit coopératif tout entier soit adapté aux besoins des sociétés coopératives pouvant réellement revendiquer cette appellation.

Le comité a adopté à l'unanimité la proposition d'adresser une requête au Club agricole de l'Assemblée fédérale au sujet de la revision de la loi fédérale concernant l'impôt sur les coupons. Le Club agricole est invité à déposer une motion sollicitant la revision de la loi dans le sens de l'imposition intégrale des coupons de titres étrangers.

Le comité avait aussi à se prononcer sur la revision de la loi fédérale concernant l'amélioration de l'agriculture par la Confédération. Il a discuté de façon très minutieuse le projet élaboré par le secrétariat des paysans suisses et amendé par cinq commissions constituées à cet effet par l'Union. Il a décidé, le projet une fois mis au point, de l'adresser au Département fédéral de l'économie publique à titre de propositions de l'Union suisse des paysans. L'assemblée a enfin examiné le projet de loi sur la chasse et la protection des oiseaux et formulé diverses propositions.

A l'occasion des élections du Conseil national, un appel sera adressé aux agriculteurs leur recommandant de se rendre en rangs serrés aux urnes, d'assurer une bonne représentation de l'agriculture, soit au sein des partis agraires, soit en dehors de ceux-ci, et de combattre les candidats socialistes et ceux du libre-échange capitaliste exclusiviste.

Train spécial pour le Valais

Les C. F. F. mettront en marche les samedi et dimanche 26-27 août 1922, un train spécial Genève-Brigue, destiné à conduire les voyageurs dans les régions alpestres du canton de Vaud et du Valais. La plupart des compagnies de chemins de fer aboutissant aux gares de destination du train spécial relèveront la correspondance de celui-ci, au besoin par des courses spéciales ; elles accorderont des réductions sur les taxes ordinaires allant de 20 à 55 %. La réduction sur le parcours C. F. F. est de 50 % ; il ne sera pas perçu de supplément pour trains directs. Cette excursion est tout particulièrement recommandée aux alpinistes.

Le train spécial quitte Lausanne le samedi 26 août à 14 h. 25.

En cas de mauvais temps, la circulation du train spécial est ajournée aux samedi-dimanche 9-10 septembre. Le public est prié de se renseigner à ce sujet, verbalement ou par téléphone, auprès des gares de départ où sont en vente les billets spéciaux. Pour plus de détails voir les affiches dans les gares.

Les sectaires de l'"Harmonie„?

On nous écrit :

Le *Confédéré* ne veut pas en démordre : une partie des membres de l'*Harmonie* municipale de Martigny sont des sectaires. Et où va-t-il en chercher la preuve ? Dans des incidents qui se seraient produits, selon ses propres déclarations, hors même le territoire du canton !

Nous nous demandons à quel dément ou inconscient nous avons affaire.

Nous déclinons toute responsabilité pour les conséquences fâcheuses qu'est susceptible d'entraîner cette irritante polémique.

Amorcée par un demi-désœuvré que nous connaissons fort bien et qui a cru habile de se cacher sous l'anonymat de « quelques spectateurs », elle a été poursuivie par M. X. dans des allusions blessantes et imméritées, propres à jeter le discrédit sur ceux qui en sont l'objet. Nous avons le droit de nous insurger contre pareille attitude du journal local de Martigny, car les musiciens visés ont donné des preuves certaines de leur attachement et de leur dévouement à l'*Harmonie*. Faut-il rappeler que les uns et les autres ont renoncé à prendre part à la fête des fanfares conservatrices de Saxon, parce que précisément ce même jour, l'*Harmonie* donnait concert à Martigny ?

M. « quelques spectateurs », qui est si peu qualifié pour apprécier la conduite de son prochain et qui a tant de raisons de rester coi, peut-il affirmer qu'en pareille occurrence, il n'aurait pas recouru à une excuse facile ?

Nous ne nous commettrons pas avec ce modèle de tact et d'éducation ; nous en dirons simplement que, s'il n'était méchant, il serait, sinon digne d'intérêt, tout au moins passible de pitié.

Nous pourrions aussi lui poser quelques petites questions fort intéressantes ; nous pourrions lui demander, par exemple, pourquoi il ne revêt plus, au sein de la société, certaines fonctions qui lui avaient été confiées, mais nous préférons ne pas le faire et passer.

Quant à M. X., en présence de la persévérance qu'il met à entretenir le feu sous la cendre, nous ne pouvons modifier notre sentiment à son égard, nous le regrettons, mais nous persistons à affirmer que son attitude est de nature à léser gravement les intérêts de l'*Harmonie*, artistiques et matériels.

C. G.

Une nouvelle épizootie

Le *Nouvelliste* a signalé, il y a quelques semaines, l'apparition dans le Jura-Bernois d'une maladie grave du bétail. Il s'agit de la broncho-pneumonie infectieuse.

A ce sujet, le *Démocrate* écrit ce qui suit :

« Dans tout le cours de l'année 1916, en arrière du front russe, nous avons eu l'occasion d'observer les moyens tentés pour parer à la plus effrayante épizootie qu'il nous ait été donné de voir. Des villages entiers et les grandes fermes qui existaient sous l'ancien régime ont vu leur troupeau réduit de moitié en quelques semaines ; les bovins et porcins étaient également atteints.

La commission bactériologique de Kief, que nous avons vue à l'œuvre durant plusieurs semaines, avait fait isoler, sur une prairie une soixantaine de bêtes atteintes à des degrés différents. C'était en été. On réussit à se procurer, à grand'peine, par la Roumanie, des serums allemands, et la commission estimait avoir obtenu quelques résultats en les inoculant au début de la maladie. Les bêtes qui périssaient étaient enfouies à l'endroit où elles avaient été en observation. Les autopsies auxquelles nous avons assisté sur des bovins, importés du Simmenthal, bêtes qui, sur le point de périr, ont été abattues pour l'expérience, révélaient en général un organisme complètement atteint : de longues taches verdâtres sur les parois des poumons, le foie de même couleur, un sang clair et rosé. Une épouvantable odeur de putréfaction se dégageait d'organes qui, quelques minutes auparavant, étaient encore en vie.

Au point de vue prophylactique, on avait observé que les animaux se transmettaient la maladie en se flairant les uns les autres. L'isolement des têtes de bétail avait complètement enrayé la propagation du microbe.

Le pêcheur, la vipère et la truite

M. Ch. Pfister écrit dans le numéro d'août du « Bulletin suisse de pêche et de pisciculture » :

« Je ne veux pas terminer cette petite chronique (Au bord de l'eau) sans vous narrer l'aventure qui m'est arrivée l'autre jour sous Ferreyres ; si j'en parle, c'est pour montrer qu'au bord de l'eau on n'est jamais trop prudent.

Ayant ferré un peu brusquement une truite de la Venoge — il y en a encore, paraît-il, — elle alla choir à quelques mètres ; lâcher ma canne, tomber à quatre sur ma capture, qui risquait de retourner dans son élément naturel, me prit moins de temps qu'il n'en faut pour le raconter, et je me relevai tenant à pleines mains, avec la truite, une jolie petite vipère cuivrée d'environ trente à trente-cinq centimètres. Je rejetai violemment le tout à terre. La vipère en profita pour s'éclipser et j'en fis autant après avoir cependant ramassé ma truite... non sans sérieuse vérification d'état-civil cette fois-ci.

Quand je vous dis que la pêche est pleine d'imprévu ! »

Fête régionale des sections de Sauvetage du Haut-Lac

Des courses de canots de sauvetage, auxquelles prendront part toutes les sections du Haut-Lac, auront lieu à Rivaz dimanche prochain 27 août, dès 14 heures. Cette fête régionale de sauvetage n'a pas la prétention de rivaliser avec la fête annuelle, qui a eu lieu à Clarens le 16 juillet dernier ; elle vise essentiellement à entretenir, entre les équipes, une saine émulation. Une quinzaine des équipes de Sauvetage du Léman, vaudoises, valaisannes et savoisiennes, se mesureront à dix, à huit et à six rameurs.

Rivaz et sa section de Sauvetage — les petites localités ont des ressources insoupçonnées — s'apprêtent à recevoir dignement les équipes sœurs ainsi que leurs visiteurs ; une modeste fête champêtre est organisée. Les nombreux amis et les admirateurs des Sauveteurs du Léman s'y rendront nombreux.

Le Problème du Rhin

Nous avons dit, jeudi, que la Commission du Rhin, présidée par M. le conseiller national Evêquoz, s'était rendue à Strasbourg par voie fluviale naturellement. Le trajet a duré 7 heures. Nos compatriotes ont admiré les grandioses installations des ports de Strasbourg et de Kehl, sous la conduite des délégués de la société de navigation de Strasbourg.

Mardi soir, M. le maire de Strasbourg a donné un dîner d'une cinquantaine de couverts, à l'hôtel de ville, en l'honneur de nos représentants. Des discours empreints d'une grande cordialité ont été prononcés par M. le maire Peirotes, le secrétaire général du haut-commissaire de la République française pour l'Alsace, et par M. Motta, chef du département politique, qui a été très applaudi.

M. Motta a insisté sur l'importance que revêt pour notre vie économique l'accès de la Suisse à la mer par le Rhin. Les deux ports de Bâle et de Strasbourg ne doivent pas se considérer comme des rivaux, mais bien comme liés par des intérêts communs.

D'après la « National Zeitung », la commission du Conseil national chargée de l'examen du rapport du Conseil fédéral, s'est divisée en trois groupes.

La majorité estime que le Conseil fédéral a obtenu tout ce que la situation difficile où se trouve la Suisse permettait d'espérer. Une première minorité conteste au Conseil fédéral le droit de ratifier de sa propre autorité la résolution de Strasbourg, laquelle devait prendre la forme d'une convention internationale. Une seconde minorité demande le rejet pur et simple et de nouvelles négociations. Dommage que l'intérêt suisse ne permette pas de la prendre au mot et de mettre ces habiles gens en demeure d'obtenir plus et mieux que le Conseil fédéral.

Val d'Illiez. — Fête valaisanne de lutte. — (Corr.)

Cette importante manifestation qui sera donnée dimanche 27 août à Illiez, aura : 1° comme actions des lutteurs valaisans et vaudois émérites dont les noms seront publiés ultérieurement avec les résultats, 2° comme décor la vallée dans toute sa splendeur d'août, délicieux et imposant tableau, 3° Musique de fête, « Echo de la Vallée » ; 4° Divers : cantine, tombola, jeux.

Un appel sympathique est fait à tous les amis ; que l'on vienne nombreux à Illiez dimanche.

Voir affiches pour trains spéciaux sur A. O. M. et M. C. M. Un dernier train du soir partira d'Illiez à 20 h. 07.

Le Comité.

Retraite aux C. F. F.

M. Denis Romailler, chef de district à Sion, a pris sa retraite après 32 ans de service.

Collombey. — (Corr.)

La fanfare « L'Avenir » de Collombey, se fait un devoir de remercier bien sincèrement toutes les personnes qui se sont tant dévouées pour la recevoir si généreusement dimanche dernier à Champéry.

Nous tairons les noms des sympathiques organisateurs de la fête, afin de ne pas blesser leur modestie, que nous connaissons. Croyez, chers amis de Champéry, que nous avons eu beaucoup de plaisir au milieu de vous. Une seule chose a été cependant regrettable, c'est que les heures se soient trop vite envolées, ce n'est du reste pas étonnant, dans un site aussi enchanteur, et une charmante compagnie comme la vôtre.

Ainsi que le faisait ressortir dans son discours, au moment du banquet, un de vos membres, nous avons l'espoir, de nous retrouver encore dans vos beaux parages, afin de renouer les liens qui nous unissent pour le bel et sublime idéal que nous sommes fiers de défendre.

En terminant, nous vous disons « Au revoir » et encore une fois merci et merci de tout cœur. *Le Comité.*

LES CHANGES

Baisse générale. Le Français est à 40 ; l'Anglais à 23,46 liv. s. ; le Belge à 38.10 ; l'Italien à 22.90 ; l'Allemand à 0.22 ; l'Autrichien à 0.006; le Hongrois à 0.28; l'Espagnol à 81.25 et le Hollandais à 204.50.

Société helvétique des sciences naturelles.

A l'Assemblée ordinaire tenue jeudi à Lausanne, M. le Chanoine Besse, curé de Riddes, a été nommé président pour l'année de la Société helvétique des sciences naturelles. Le président central a été choisi dans la personne très méritante de M. le Professeur Lugeon.

Dernier Courrier

Au secours de l'Autriche

ROME, 25. — Après avoir visité Varsovie, Prague, Londres et Paris, Mgr Seipel, chef du gouvernement autrichien est arrivé à Rome. Il a immédiatement eu une entrevue avec les ministres italiens des finances et des affaires étrangères.

Pèlerins noyés

SIMLA, 25. — On mande de Saran, dans le Behar, que cinquante hommes, femmes et enfants qui se rendaient à une fête religieuse ont trouvé la mort dans un accident, le bateau qui les transportait ayant rencontré un banc de sable, a chaviré.

Quintuple noyade en France

DAX, 24. — Mercredi soir, de nombreux enfants jouaient sur la plage de Mimizan, dans un endroit un peu écarté et loin de toute habitation, mais sous la surveillance de leurs familles. Six enfants s'étant imprudemment avancés, malgré toutes les recommandations, furent saisis par le courant.

Les garçonnets, plus conscients du danger, purent lutter contre le courant et regagner la terre ferme, tandis que les fillettes, au contraire, étaient entraînées vers le large. Sans hésiter, la grand'mère et sa fille se jetèrent à l'eau pour sauver leurs enfants. Mais la mer traîtresse les engloutit à leur tour, donnant un même linceul à la grand'mère, à la fille et aux petits-enfants.

Quatre cadavres ont été rejetés sur la côte. Il manque celui de l'une des trois fillettes.

†

Monsieur et **Madame Joseph JUILLAND-DELITROZ** et **leur fille**, à Riddes ;

Monsieur et **Madame Paul JUILLAND-MAYE** et **leurs enfants**, à Riddes ;

Monsieur et **Madame Aimé JUILLAND-BESSERO** et **leurs enfants**, à Chamoson ;

Monsieur Eugène ROH et **ses enfants**, à Granges ;

Monsieur Gérard JUILLAND, à Manancourt, (France ;

Monsieur et **Madame V. FAVRE-CARRUZZO, leurs enfants, et petits-enfants**, à Martigny, Genève, Saxon et Manancourt ;

Madame Vve Alexis CARRUZZO, ses enfants et **petits enfants**, à Chamoson ;

Mme Vve Elie JUILLAND, ses enfants et **petits-enfants**, à Saxon ;

Mesdemoiselles JUILLAND et **Monsieur Félix JUILLAND**, aux pensionnats à St-Maurice et Morges ;

Madame Vve Alexis REMONDEULAZ, ses enfants et **petits-enfants**, à Chamoson :

Les Familles DELITROZ et **MASSARD** à Ardon, **MAYE, BESSERO, CARRUZZO, BOVEN, JUILLAND**, à Chamoson, **ROH**, à Granges, et toutes les familles alliées,

ont la profonde douleur de vous faire part de la perte cruelle qu'ils viennent de faire, en la personne de

Madame Vve GERARD JUILLAND
née Catherine CARRUZZO

leur chère mère, grand'mère, sœur, belle-sœur, tante et cousine, décédée le 25 août 1922 dans sa 60me année, après une longue maladie, vaillamment supportée, et munie des sacrements de l'Eglise.

L'ensevelissement aura lieu à Chamoson le dimanche 27 août à onze heures.

R. I. P.

Cet avis tient lieu de faire part.

†

La famille d'Alfred BEROD remercie sincèrement toutes les personnes qui lui ont témoigné de la sympathie dans le grand deuil qui vient de la frapper.

HERNIE

MEMBRE DU JURY et HORS CONCOURS

M. GLASER, le réputé et éminent spécialiste herniaire de PARIS, 63, Boulevard **Sébastopol,** s'est enfin décidé à faire visiter régulièrement la région.

Son nouvel appareil breveté, grâce à de longues études et l'adaptation de la **Nouvelle pelote à compression souple,** obtient séance tenante la réduction totale et la contention parfaite des hernies les plus difficiles.

Désireux de donner aux malades une preuve immédiate de ce résultat, garanti d'ailleurs par écrit et par des milliers d'attestations de clients, **M. GLASER** invite toutes les personnes atteintes de hernies, efforts, descente, à se rendre dans les villes suivantes de 8 heures à 4 heures, où son éminent aide fera gratuitement l'essai de ses appareils.

à Lausanne, 20 et 21 août, Hôtel de France,
à Lausanne, Dimanche 3 septembre, Hôtel de France,
à Martigny, 4 sept. Hôtel du Gd-St-Bernard,
à Vevey, 5 sept. Hôtel de la Gare,
à Monthey, 6 sept. Hôtel de la Gare,
à St-Maurice, vendredi 8 septembre, Hôtel de la Gare,
à Sion, 9 septembre, Hôtel de la Poste,
à Lausanne, mardi 12 et le 13 septembre, Hôtel de France.

Nouvelle ceinture ventrière. Grossesse. Obésité.

Buvez un 2045
"Luy„ Cocktail-Siphon
apéritif et désaltérant idéal.

Vermouth NOBLESSE
DÉLICIEUSE GOURMANDISE
CIRAVEGNA & Cie CENEVE

Avis à nos abonnés

Nous rappelons à nos abonnés qu'aucune demande de changement d'adresse n'est prise en considération si elle n'est accompagnée de trente centimes en timbres. Il est absolument nécessaire de rappeler l'ancienne adresse.

A VENDRE
une MULE
âgée de 2 ans ½, très sage.
S'adres. à CLAVIEN Basile, Monthey.

On cherche un jeune homme comme
Voyageur
pour la vente de salamis, jambons, lard. etc. dans le Valais et dans la région du lac Léman. Salaire fixe et commission.
Ecrire sous chiffres O F 4293 B à **Orell Füssli - Annonces, Berne.**

On demande pour Sion
une bonne
de confiance, aimant les enfants, connaissant un peu la cuisine et les travaux du ménage. Entrée 20 septembre environ.
S'adres. au « Nouvelliste » sous chiffre 25.

Bonne
est demandée pour Genève, ménage de 3 personnes.
Adresser offres de service, références et prétentions à Mme Marcel GAY, Hôtel de la Dent d'Hérens, Mayens de Sion.

On cherche pour le commencement de septembre
cuisinière
ou une
jeune fille
propre et active, sachant faire une bonne cuisine bourgeoisie. Copies de certificats et photographie sont à adresser à Mme FORSTER-MEHLEM, Pharmacie du Cerf, Soleure.

On demande pr la France
(Dijon et campagne département de l'Ain), une
personne
sérieuse, active, bonne santé, sachant cuisine. ménage, raccommodage, parlant français Excellentes références exigées Place sérieuse et stable
Ecrire à Mme BONDET, à Verjon (Ain) France.

Petit Pensionnat demande
Femme de chambre et jeune fille
sachant bien cuire. Bon gage. Capt, Riante Rive, Chamblande, Lausanne.

ON DEMANDE
une domestique
sérieuse, sachant faire un peu de cuisine, pour un petit ménage, à Sion.
S'adr. au Journal sous E.S.

Famille valaisanne cherche
Institutrice
si possible ayant fait école ménagère, pour s'occuper enfants et aider direction grand ménage. Bons soins. Place stable. Faire offres au Bureau du Journal M M. V.

A VENDRE
UNE MULE
de 6 ans, forte pour le trait
un mulet
13 ans, commode pour le bât, tous deux très sages
S'adresser au Journal sous chiffre 15.

Librairie
La Licence d'un article de placement facile et dont un grand nombre de propriétaires de bétail seraient acheteurs est à remettre pour tout le canton. Offres sous chiffre F 5486 L Publicitas, Lausanne.

Belles poussines
On trouve toujours chez **Jean Diana,** à **Martigny-Bourg**, les plus belles poussines, à des prix défiant toute concurrence.
Envoi par poste et C.F.F.

A VENDRE
une mule
de 7 ans, grande, forte, très sage. — S'adresser à Emile PERROLLAZ, Sion.

Raisins
précoces du Valais :
Caissette de 10 kgs, fr. 12.—
S'adr. à la Cure de Chalais.

Fourniture pour bonne
piquette
11 fr. 50 pour 100 litres.
Albert MARGOT, Route du Tunnel 2, Lausanne.

A VENDRE
4 porcs de 8 tours environ, chez Jean-Baptiste MOTTIEZ, à Daviaz.

Pensionnat et Externat Ste Marie de MARTIGNY

Préparation aux écoles professionnelles et industrielles et à l'Ecole normale de Sion, aux emplois des chemins de fer, bureaux, banques, etc.

Rentrée des pensionnaires : 27 sept. 1922
Rentrée des externes : 28 sept. 1922
à 8 heures du matin.

Vente de bois

La Bourgeoisie de St-Maurice met en vente :

1° 116 plantes de mélèze aux Giettes s/ Vérossaz ; cube approximatif 210 m3.

2° 36 plantes de mélèze aux Hautes, rière Evionnaz, cube approximatif 80 m3.

Ces bois sont sur pied et d'une exploitation facile.

Les soumissions sous pli cacheté portant la mention „ Soumission pour mélèzes „ sont à adresser, jusqu'au 10 septembre au Président de la Bourgeoisie, chez lequel le cahier des charges peut être consulté.

OCCASION EXCEPTIONNELLE!

Pour cause de départ, à vendre

FONDS DE MAGASIN

(maroquinerie, quincaillerie, bonneterie, mercerie, optique, jouets).

Prix très avantageux. — Paiement comptant
S'adresser Vve TAUFER, Sion.

Consommateurs!

Refusez énergiquement les imitations. Aux Liqueurs étrangères, préférez les fameuses marques déposées

de la DISTILLERIE MORAND - MARTIGNY

SIMPLON Grande liqueur du Valais

Liqueur du **GRAND SAINT-BERNARD**

ELIXIR du BON VALAISAN

vous soutiendrez ainsi l'industrie du pays

Les plus hautes récompenses aux expositions nationales et internationales.

Avis important

Avant de faire vos achats de mobilier, demandez les nouveaux prix de la

Fabrique de Meubles F. Widmann & Cie, à Sion

Grand choix de salles à manger, chambres à coucher, salons, tapis, rideaux, poussettes, etc

Spécialité de Vins français

Raisonnier-Darbellay

Martigny-Bourg

BOURGOGNE, BORDEAUX, GARD, fûts et bouteilles

Vins de table vieux extra, depuis fr. 1 50 la bouteille

Arrivage

de superbes mulets ragots savoyards

Henri Werlen, Sion

- Distillation de cerises -

La Machine Mayor frères,

située au Pressoir de l'hoirie de Lavallaz, à **Monthey,** est à la disposition des intéressés.

Prière de s'inscrire à l'avance auprès de

M. Maurice Emonet, Café Helvétia, ou **M. Arnold Anker.**

Fromage maigre

marchandise bien conditionnée.

est à vendre aux prix avantageux ci-après :

par pièce (20 à 30 kg.) Fr. 1.30 le kg.
par 5 kgs. » 1.50 » »

Expéditions par poste et chemin de fer, port dû contre remboursement. Pour ventes en blocs, conditions spéciales

Société Coopérative de Consommation de Lausanne et environs. Av. Rauliеu, 7, LAUSANNE

Chœur d'hommes de Martigny

Samedi 26 et dimanche 27 août

Grande Kermesse

Samedi à 20 h. 30. Concert et productions de gymnastique, à la Halle de gymnastique.

Dimanche à 14 h. Concert par la Filarmonica italien-
Attractions diverses. Bal dès les 16 h.

Banque Cantonale du Valais - SION -

Capital de dotation fr. 5.000.000.- Réserves fr. 520.000.-

Garantie illimitée de l'Etat du Valais

Se charge de toutes les opérations de banque aux conditions les plus avantageuses. Achat, Vente et gérance de titres.

Transactions avec l'étranger. Changes.

La Banque Cantonale vient de procéder à l'installation de nouvelles cassettes dans sa chambre forte, qui sont mises à la disposition des clients aux conditions suivantes : *Prix de location*

Modèles	Hauteur mm.	Largeur mm.	Profondeur mm.	Cube. mm³.	Mensuelle, Fr.	Annuelle Fr.
1	58	209	450	544	1.—	8.—
2	98	320	450	1411	1.20	12.—
3	148	320	450	2131	1.80	18.—
4	250	320	450	3600	2.40	24.—
5	385	652	450	11,295	5.—	50.—
6	400	652	450	11,736	5.—	50.—

Prière de visiter ces nouvelles installations

LA DIRECTION

Pommes de terre nouvelles

Grains, Farines et Tourteaux, Avoine à semer, Vesces, Vitriol, Soufres, Poudres cupriques

Association agricole - Sion. – Tél. 140

CAISSES A RAISIN

Caissettes 5 kg. et 2 kg. 500 montées ou non montées

Scierie Hoirie C. BOMPARD, Martigny.

Pendant les derniers jours

des Magasins **“ Ville de Paris „ Martigny**

Nous donnons rendez-vous à toute la population VALAISANNE

Chacun taxera la marchandise qui lui plaira et comme il lui plaira !

Dans le but de n'avoir rien à déménager, nous SOLDONS TOUT à n'importe quels **prix acceptables !**

Nos prix sont réduits à presque rien

Fil « Dorcas »,	la bobine	0.20	
Laine noire, belle qual.	les 50 gr.	0.40	
Laine en pelotes, à broder		0.70	
Broderies, dentelles, au choix		0.20	
Laine à repriser,	la carte	0.05	
Fil étoile,	10 pour	0.85	
Pressions, 10 douz. pour		0.75	
Bas de laine p. dames, valant 5 fr. sol.		1.95	
Sacs d'école, valant 15 fr. soldés		4.50	
Camisoles à manches ,valant 5 fr.		1.95	
Camisoles laine, valant 9 fr. soldées		2.50	
Boléros laine, valant 15 fr. soldés		8.—	
Mouchoirs de poche, en macco blanc, initiales, valant la douz, 12 fr. soldés		7.—	
Echarpes de soie, valant 6 fr. soldées		1.50	
Echarpes laine, valant 5 fr. soldées		1.50	
Bonnets alpins, pure laine, valant 3.50,		1.50	
Chemises de jour pour dames, valant 6 et 8 fr.,	soldées	2.50	
Chemises de nuit, valant 12 fr. soldées		5.—	
Pantalons valant 6 et 8 fr. soldés		2.—	
Jupons de fillettes avec taille, valant 5 fr,	soldés	1.50	
Chemises de fillettes, valant 4 fr.		2.—	
Pantalons fillettes, soldés		1.80	
Mantelets valant 7 fr. soldés		3.—	
Taies d'oreillers ,brodées, valant 5 fr.	soldées	3.—	
Taies d'oreillers simples,		1.50	
Linges de toilette, valant 3 fr. soldés		1.—	
Casaquins soie, longues manches, valant 35 fr.	soldés	6.—	
Jaquettes de laine, valant 35 et 40 fr.	soldés	12.—	
Manteaux pr, dames, valant 60 fr.	soldés	20.—	
Manteaux d'enfant, valant 35 fr.		9.—	
Jupes valant 25 fr.,	soldées	6.—	
Robes de chambre, **Robes** de voile, valant 25 fr.	soldées	6.—	
Blouses valant jusqu'à 35 fr.,	soldées,	4.—	
Serviettes de table en fil,		0.90	
Nappes, valant 15 fr.	soldées	4.—	
Couvertures pure laine, valant 75 fr.		25.—	
Couvertures de laine, valant 40 fr.		10.—	

Cols de messieurs, valant 1.50,		0.30
Draps de lit à deux places, valant 14 fr.,	soldés	6.50
Bretelles,		0.50
Couteaux,		0.95
Ramassoires de fr. 3.50	pour	0.90
Cafetières terre, valant 6 fr.	soldées	1.90
Services à dîners en porcelaine, fins décors valant 250 fr.,		65.—
Tapis au mètre, largeur 65 cm. valeur 7.50,	le mètre	2.50
Satinettes unies,	le mètre	1.30
Enfourrages de duvets, plumes, oxford, tennis et cotonne	à	tous prix
Tous nos tissus d'été,	le mètre	0.80
Mousseline de laine, valant 4.50,	sold.	1.50
Serge marine et noire, valant 7.50,		3.—
Serge pur Mérinos, en différentes teintes, valeur 9.50,	soldée	5.—
Alpaga de 1ère qual. grande largeur valant 12 fr.,	soldé	4.50
Croisé gris, très fort pr. pantalons largeur 130 cm. valant 4.50	pr.	2.50
Cotonne forte, rayée noir et blanc,		1.50
Rideaux blancs et couleurs,		0.50
Gilets de chasse, depuis		4.80
Complets de garçonnets valant jusqu'à 60 fr.	soldés	15.—
Gilets, valant jusqu'à 30 fr.		4.—
Pantalons drap et croisé, valant jusqu'à 30 fr.	soldés	12.—
Complets drap, valant 120 fr. et 150	soldés	40.—
Chapeaux feutre valant 12 fr .		4.—
Manteaux valant 150 fr.	soldés	60.—
Manteaux pr. hommes valant 60 fr.		20.—
Chemises en flanelle pr. hommes, valant 9 fr.	soldées	5.50
Camisoles valant 5 fr.	pour	2.—
Caleçons valant 6.50,	pour	2.80
Chemises noires, valant 12 fr.	soldées	7.—
Chaussettes laine,		1.45
Chaussettes,		0.50
Cols de toile et caoutchouc,		0.80

Notre VAISSELLE est donnée aux plus offrants. — Nos JOUETS EGALEMENT.

TOUS, aux Grands Magasins

“ VILLE DE PARIS „ MARTIGNY

dout la fermeture est imminente.

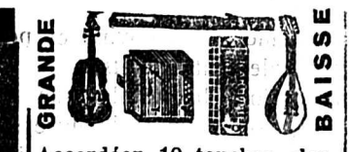

GRANDE BAISSE

Accordéon 10 touches, dep. fr. **9.50**, 17×4 basses, **27.**— Violon **7.50**, Zither, **18.**— Piccolo-flûte, **6.50**, Ocarina, **0.90,** Cornet, **75.**— Clairon, **12.**- Accessoire. Réparations. Catalogue 1922 gratis. 1292

Ls Ischy & Cie, **Payerne.**

Distillation

Nous avons l'avantage d'aviser notre fidèle clientèle et le public en général que notre machine, complètement remise à neuf, est à leur disposition dès ce jour.

Se faire inscrire à l'avance chez **M. Barlathey,** Café du Bourg, à **Monthey**, ou directement à notre Bureau, à Aigle.

Distillerie du Château Vieux.
A. Nicole & Cie.

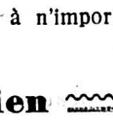

A VENDRE

4 porcs de 2 à 4 mois.
S'adres. chez Vve BELLON Marcellin, place, Monthey.

A. E. Thévenon

Chirurgien - dentiste SION

Avenue de la Gare

de retour

Reçoit tous les jours, sauf le dimanche, de 8 h. 1/2 à 12 h. et de 2 h. à 5 h. et sur rendez-vous. Téléph. 133.

Traitement des maladies de la bouche et des dents. Spécialiste pour la pose des dents artificielles.

Dentiers partiels sans palais, d'après une technique nouvelle.

Banque Coopérative Suisse

Martigny - Sierre - Brigue

Capital de garantie et réserves

Fr. 5.700.000.—

Correspondants officiels de la **Banque Nationale Suisse.**

DEPOTS sous toutes formes et aux
PRETS meilleures conditions

CHANGE aux cours les plus réduits

ACHAT
VENTE de titres cotés et non cotés

Renseignements financiers. Recherches, vérifications de tirages, consultation de cotes, achat de pièces démonétisées.

Location de compartiments de coffres-fort., etc.

Rapport de gestion et statuts à disposition

Sœurs Crescentino

Rue de Lausanne **SION** Rue de Lausanne

Spécialité de Corsets

tous genres

CORSETS . MATERNITÉ

Mercerie, Soierie, Bonneterie. Ouvrages de dames

Avis Important

Inutile d'insister, c'est chez 2096

Maurice Paccolat

Vins en gros

Martigny-Bourg

que vous trouverez les meilleurs vins blancs et rouges étrangers.

Se recommande **Téléph. No 90**

Maladies de la Femme

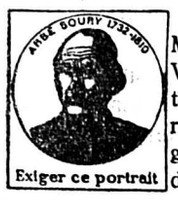

La femme qui voudra éviter les Maux de tête, les Migraines, les Vertiges, les Maux de reins et autres malaises qui accompagnent les règles, s'assurer des époques régulières, sans avance ni retard, devra faire un usage constant et régulier de la **Jouvence de l'Abbé Soury**

De par sa constitution, la femme est sujette à un grand nombre de maladies qui proviennent de la mauvaise circulation du sang. Malheur à celle qui ne se sera pas soignée en temps utile, car les pires maux l'attendent.

La **JOUVENCE de l'Abbé SOURY** est composée de plantes inoffensives sans aucun poison, et toute femme soucieuse de sa santé doit, au moindre malaise en faire usage. Son rôle est de rétablir la parfaite circulation du sang et de décongestionner les différents organes. Elle fait disparaître et empêche du même coup, les Maladies intérieures, les Métrites, Fibromes, Cancers, Tumeurs, Mauvaises Suites de Couches, Hémorragies, Pertes blanches, les Varices, Phlébites, Hémorroïdes, sans compter les maladies de l'estomac, de l'Intestin et des Nerfs qui en sont toujours la conséquence.

Au moment du retour d'Age, la femme devra encore faire usage de la **JOUVENCE de l'Abbé SOURY** pour se débarrasser des Chaleurs, Vapeurs, Etouffements et éviter les accidents et les infirmités qui sont la suite de la disparition d'une formation qui a duré si longtemps. 208

La **Jouvence de l'Abbé Soury,** préparée à la Pharmacie Mag. **Dumontier,** à Rouen, France, se trouve dans **toutes les Pharmacies,** le flacon liquide, **4.50,** la boîte pillules, **3.50.**

Dépôt général pour la **Suisse : André JUNOD,** Pharmacien, 21, Quai des Bergues à Genève. 1241

La publicité mène au succès.